

## Les Cahiers des dix



# Zigzags autour des Zigzags

Jean-Charles Bonenfant, s.r.c.

Numéro 41, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016221ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016221ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonenfant, J.-C. (1976). Zigzags autour des Zigzags. *Les Cahiers des dix*, (41), 13–41. <https://doi.org/10.7202/1016221ar>

## Zigzags autour des Zigzags

Par JEAN-CHARLES BONENFANT, S. R. C.

Il y a un demi-siècle, de 1925 à 1927, paraissaient les trois séries de *Zigzags autour de nos parlars* de Louis-Philippe Geoffrion. Ce fut, je crois, l'ouvrage québécois qui eut en France le plus grand succès dans les milieux linguistiques et littéraires. J'ai bien connu l'auteur dans les dernières années de sa vie et, lorsqu'il mourut, en 1941, sa famille me confia ses documents personnels, coupures de journaux<sup>1</sup>, brouillons de discours et surtout lettres, que j'ai conservés précieusement et que je crois pouvoir utiliser aujourd'hui pour évoquer un aspect de la mémoire d'un des hommes les plus remarquables que j'ai rencontrés<sup>2</sup>.

Je ne veux pas écrire ici une biographie de M. Geoffrion<sup>3</sup> ni étudier en détail sa double activité dans le domaine linguistique et

---

1. Il s'agit de certains de coupures de publications françaises dans les années qui ont suivi la première grande Guerre. Elles étaient fournies par *Le Courrier de la Presse* "Lit tout", "Renseigne sur tout", un argus dont Ch. Demogot était le directeur à 21, boulevard Montmartre, Paris 2e. La plupart des coupures ont trait à la technique de la langue et au bon usage, et quelques-une sont inspirées par le Canada. Il en est de délicieuses, telle cette colonne du *Gaulois*, 19 avril 1925, qui rapporte une entrevue de M. Dupont, publiée par le *Morning Post* de Londres. M. Dupont qui était président de la *Municipal Debenture Corporation* de Québec, en arrivant à Londres, aurait déclaré que "l'influence française dans la province de Québec a augmenté dans une telle mesure qu'on peut prophétiser que dans quelques années, tout le Canada sera dominé par les intérêts des Canadiens français".

2. Je connaissais de réputation M. Louis-Philippe Geoffrion depuis mes études au Petit Séminaire de Québec, de 1925 à 1932. Il était particulièrement lié à mon professeur de rhétorique, l'abbé, plus tard Mgr Aimé Labrie. J'entraî vraiment en contact avec lui, en avril 1937, alors que je devins secrétaire du premier ministre, Maurice-L. Duhaissis, qui faisait souvent appel aux conseils et même aux services du greffier de l'Assemblée législative. Lorsque je devins employé de la Bibliothèque de la Législature, en novembre 1939, je le vis presque tous les jours pendant près de trois ans, jusqu'à la veille de sa mort, le 3 septembre 1942.

3. J'ai hésité au début de cette étude, entre l'appellation "Geoffrion" et celle de "M. Geoffrion". Je sais qu'on peut retrancher le "Monsieur" de la désignation des hommes célèbres décédés, mais pour moi, le disparu reste toujours vivant sous le titre de "Monsieur Geoffrion".

parlementaire, mais je crois nécessaire, avant de passer à mon sujet spécifique, les *Zigzags*, de donner quelques notes biographique<sup>4</sup>.

M. Louis-Philippe Geoffrion est né, le 24 février 1875, à Varennes dans le rang de la Picardie. Il était de fils d'Azarie Geoffrion, cultivateur, et de Domitilde Choquet. Il fit ses études secondaires au Collège de l'Assomption et son droit à l'université de Montréal pour être admis au Barreau en 1897. En 1903, il succéda à Olivar Asselin comme secrétaire particulier de Lomer Gouin, alors ministre des travaux publics, et il le suivit dans la même fonction lorsqu'il devint premier ministre en 1905. A l'époque où j'ai souvent causé avec mon vieil ami, je ne connaissais malheureusement pas assez bien l'histoire politique du Québec — et je n'avais pas lu évidemment l'*Histoire de la province de Québec* de Robert Rumilly, dont la publication ne commença qu'en 1942, — pour lui poser des questions perspicaces sur la « petite histoire politique » mais que de choses il aurait pu m'apprendre, malgré sa discrétion, sur la crise qui renversa S.-N. Parent, en 1905, sur les attaques d'Olivar Asselin, de Jean Prévost, de Henri Bourassa contre Lomer Gouin, enfin sur plus d'un quart de siècle d'histoire politique ! Cette histoire, il la vit surtout s'écrire derrière la grande table de l'Assemblée législative lorsque le 1er janvier 1912 il en fut nommé greffier pour le demeurer pendant trente ans. Comme cela était encore l'usage, il fut en même temps greffier de la Couronne en chancellerie, ce qui signifiait qu'il était directeur des élections. Sans que jamais on formulât contre lui quelque critique, il servit sous quatre premiers ministres, sir Lomer Gouin, jusqu'à sa démission, en 1920, Louis-Alexandre Taschereau, de 1920 à 1936, Adélard Godbout, en 1936, Maurice-L. Duplessis, de 1936 à 1939 et, de nouveau, Adélard Godbout, de 1939 à 1942, l'année où mourut M. Geoffrion. Il fut le conseiller discret de tous ces personnages surtout en procédure parlementaire et souvent il parla par la bouche de plusieurs d'autre eux, car il était un admirable rédacteur de discours officiels. En 1914, il publia

---

4. Je m'inspire de mes souvenirs personnels, de la brève nécrologie publiée par Jean-Jacques Lefebvre dans *La Revue du Barreau* de la province de Québec, tome 2, septembre 1942, 378-379, et d'un article de l'abbé Aimé Labrie, "Monsieur Louis-Philippe Geoffrion" dans *Le Canada français*, XXX, no 2, octobre 1942, 83-93.

une première refonte annotée des règlements de l'Assemblée qu'il reprit pour en donner une seconde en 1941<sup>5</sup>.

Ce fut l'occasion pour le spécialiste du droit parlementaire et le linguiste de faire la synthèse de ses deux champs d'activité. *L'Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867 et le *Statut de Westminster* étant des lois adoptées en anglais par le parlement de Londres et ne possédant pas par conséquent de version française ayant valeur officielle, M. Geoffrion s'accorda le luxe de rédiger sa traduction qui, plus tard, à toutes fins utiles, fut adoptée par le gouvernement fédéral avec quelques variantes<sup>6</sup>.

Le Règlement de 1941, on disait *Geoffrion* pour le désigner comme *May* à Londres, *Bourinot* et *Beauchesne* à Ottawa, s'appliqua jusqu'à l'adoption, en 1973, d'un nouveau règlement connu sous l'appellation de « Code Lavoie », du nom du président de l'Assemblée nationale, Me Jean-Noël Lavoie, sous la direction de qui il a été rédigé<sup>7</sup>.

En marge de ses fonctions professionnelles, M. Geoffrion se passionna très tôt pour la langue française. Il arriva à Québec l'année qui suivit la fondation de la Société du Parler français au Canada en 1902. Il y pénétra doucement, sans rien brusquer, selon ses habitudes, pour en devenir un des piliers et surtout pour remplacer, en 1918, Me Adjutor Rivard, plus tard juge, comme secrétaire-général, fonction qu'il remplit jusqu'en 1936. C'est avec son prédécesseur qu'il publia,

5. *Règlement annoté de l'Assemblée législative* contenant les textes français et anglais du Règlement adoptés le 8 mai 1941, le texte de la Constitution de 1867 et du Statut de Westminster ainsi que des annotations et des formules, une table alphabétique du Règlement, une traduction de la Constitution de 1867 et du Statut de Westminster, Québec, Assemblée législative, 1941.

6. Cf. Jean-Charles Bonenfant, "Une nouvelle traduction de notre constitution", dans *La Revue du Barreau* 4 (1944), 35-42.

7. Ayant participé comme conseiller à la rédaction du Code Lavoie, j'ai dû lire et relire le *Règlement* de M. Geoffrion et je puis témoigner du soin avec lequel il avait été rédigé. S'il a été remplacé, ce n'est pas parce qu'à l'origine il était déficient car on le cite encore dans le silence du *Règlement* actuel. Avec le Code Lavoie, on a uniquement voulu simplifier des procédures et des rites qui ne conviennent plus à notre époque.

8. Il est intéressant de rappeler au complet la page titre: *Glossaire du parler français au Canada* contenant: 1° les mots et locutions en usage dans le parler de la province de Québec et qui ne sont pas admis dans le français d'école; 2° la définition de leurs différents sens avec des exemples; 3° des notes sur leur provenance; 4° la prononciation figurée des mots étudiés; préparé par la Société du parler français au Canada avec le concours de ses membres, de ses correspondants et de ses comités d'étude, Québec, l'Action sociale (limitée) 1930. Une réimpression du glossaire a été faite en 1968 par les Presses de l'Université Laval.

en 1930, le *Glossaire du Parler français au Canada*<sup>8</sup> dont on a pu dire à l'époque: « C'est ce que le Canada français a produit de plus achevé<sup>9</sup> ».

Comme il ne s'agit pas d'une biographie, je n'ajoute pas plus de détails personnels mais je crois tout de même bon de rappeler que M. Geoffrion connut tous les honneurs d'un Québécois cultivé de l'époque. Il fut président de l'Institut canadien, en 1924-1925, et il entra à la Société royale du Canada, en 1926. Il avait épousé en première nocces, le 14 juin 1899, à Beloeil, Joséphine Gatién, fille de Joseph Gatién, notaire. En 1910, devenu veuf, il se remariait à Florence Ahern, fille du Dr M.-J. Ahern, l'auteur de *Notes d'histoire de la médecine en la province de Québec*. Il eut huit enfants: Guy, Pierre, Marie, Claude, Paul, Henri, Arthur et Claire. Les gens de ma génération ont été témoins de la belle et féconde carrière universitaire poursuivie par Claude, physicien, décédé le 4 juillet 1976.

M. Geoffrion mourut subitement le 3 septembre 1942, et le premier ministre de l'époque, M. Adélard Godbout, lui rendit le beau témoignage suivant:

« A l'Assemblée législative, il exerçait une influence discrète mais sûre. Que de jeunes et même de vieux députés ont eu recours à lui, et combien ses conseils étaient marqués au coin du bon sens, de la logique et de l'expérience! En droit parlementaire, il faisait autorité, et les travaux qu'il laisse comptent parmi les plus achevés que nous ayons au Canada, tant pour le fond que pour la forme. On lui doit la codification de nos règlements de procédures, la rédaction française et anglaise et la refonte des règlements de la Chambre. Son *Code de Procédures parlementaires* est, comme on l'a si justement écrit, un véritable modèle du genre<sup>10</sup>.

#### NOTRE VOCABULAIRE PARLEMENTAIRE

La première publication linguistique de M. Geoffrion qui fit quelque bruit, fut le texte d'une conférence faite à la séance publique de la Société du Parler français, le 14 mars 1918<sup>11</sup>. Il ne s'agissait

9. Cité par Aimé Labrie, *op cit.*, 90.

10. Id., 85-86.

11. Louis-Philippe Geoffrion, *Notre vocabulaire parlementaire*, son origine, son caractère, ses conditions d'existence, son perfectionnement, Québec, 1918.

que d'une brochure d'une quinzaine de pages dont le texte parut d'abord dans le *Parler français* de juin 1918, mais elle était remplie d'humour et révélait de profondes connaissances sur l'origine des mots. Elle traduisait déjà la tendance profonde de M. Geoffrion, des méchantes langues auraient dit sa manie, de ce qu'on peut appeler la « théorie des reprises », c'est-à-dire le désir de rattacher nos anglicismes au français, surtout au vieux français. Il en arrivait ainsi à excuser et fort bien les mots « orateur », « comité », « bill » etc. mais il découvrait aussi dans nos premiers procès-verbaux parlementaires de 1792 » des expressions baroques, telles que *dresser des règles de procéder, le style de former des lois, agiter un débat, faire motion pour telle et telle chose*<sup>12</sup>.

M. Geoffrion envoya sa brochure à un certain nombre de personnes au Canada et même à l'étranger. Le 7 juillet 1918, l'abbé Camille Roy, qui déjà commençait à régir les lettres canadiennes-françaises, le remerciait « pour l'envoi de votre jolie et instructive brochure » et, homme pratique, il le priait de songer dès maintenant à « une étude sur un sujet de votre choix, que publiera avec orgueil notre Canada français<sup>13</sup> ». Une autre lettre mérite d'être signalée à cause de la personnalité de son son auteur, Godefroy Langlois<sup>14</sup>. Elle est datée du 19 août à Vichy.

« En vous lisant, écrivait Langlois, j'ai revécu un moment ces jours presque lointains où, sous votre regard intelligent, j'embê-

12. *Op. cit.*, 10.

13. Je ne crois pas nécessaire dans cet article de donner des notes biographiques sur tous les personnages mentionnés. Il en est tout de même quelques-uns qui méritent un traitement spécial à cause de leur valeur et de leur réputation. Ils viennent de milieux très variés et leurs noms mêmes prouvent que M. Geoffrion était estimé par des gens bien différents.

Roy, Camille (1870-1943). On trouvera une courte étude sur Camille Roy dans l'article que le *Canada français* de septembre 1943 consacra à *Monseigneur Camille Roy* sous la signature de J.E.B. (l'abbé Emile Bégin); Camille Roy fut le fondateur du *Canada français* en septembre 1918 et on comprend qu'au moment où il écrivait à M. Geoffrion, il était à la recherche de collaborateurs. Le *Canada français* fut pendant un quart de siècle la revue de l'Université Laval et cessa de paraître en juin 1937.

14. Langlois, Joseph-Godefroy (1886-1928), journaliste et homme politique, né à Sainte-Scholastique-des-Deux-Montagnes, le 26 décembre 1886. Il fut journaliste à la *Patrie* et au *Canada*. De 1914 à 1910, il représenta la circonscription de Saint-Louis à l'Assemblée législative du Québec où, tout en étant membre du Parti libéral, il se montra assez radical en matière d'éducation. C'est un peu pour s'en libérer que le premier ministre Lomer Gouin le fit nommer, en 1914, commissaire du Canada à Bruxelles où il mourut le 6 avril 1928. Cf. *Bulletin des Recherches historiques*, 1928, 409.

rais la Chambre et le premier ministre de mes bills, de mes motions, de mes interpellations.

« Vous avez bien fait de revendiquer pour notre vocabulaire parlementaire une parfaite autonomie et de mettre sous la protection éclairée des lexiques un verbe qui est nôtre.

« Vous êtes un sage, mon cher Geoffrion, puisque vous lisez et que vous avez le désintéressement de donner le bénéfice de vos lectures à autrui.

« J'ai cru trouver à votre plaquette quelque paradoxe comme une parure de communiants. Ne nous étonnons pas, ni vous ni moi, puisqu'elle a été habillée à l'atelier de Madame l'Action sociale ».

Parmi les autres lettres intéressantes qu'il reçut pour sa brochure, signalons celles d'Aegidius Fauteux, alors bibliothécaire de Saint-Sulpice, de Me Antonio Perrault, avocat et professeur à la faculté de Droit de l'université Laval à Montréal, de Georges Pelletier, journaliste au *Devoir* et d'Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des communes<sup>15</sup>. « Je constate avec plaisir, écrivait Fauteux, que tu t'appliques consciencieusement à perfectionner l'importante institution dont tu es le gardien responsable ». Pince-sans-rire, Beauchesne écrivait :

« Je viens de lire ta conférence, j'ai beaucoup goûté le rapport du greffier du Conseil législatif de Québec aux pages 8 et 9. Les fonctionnaires de cette époque étaient probablement des nègres car ils s'avançaient « avec la *Verge* noire et le *Sergent* de la Masse ».

15. Est-il besoin dans un article du *Cahier des Dix* de rappeler quel grand érudit fut Aegidius Fauteux (1876-1941). M. Geoffrion l'avait connu lorsqu'il était correspondant parlementaire à Québec. Il fut un des fondateurs des Dix et à sa mort, Mgr Olivier Maurault lui consacra un bel artoicle dans *Le Cahier des Dix*, 1941. Arthur Beauchesne (1873-1956) a joué un rôle considérable dans le monde parlementaire après avoir connu une brève carrière politique et journalistique. En 1916, il devint assistant-greffier de la Chambre des communes et, en 1925, greffier, poste qu'il remplit avec la plus grande compétence jusqu'au moment de sa retraite, en 1949. Il écrivit en anglais, sur la procédure à la Chambre des communes, un ouvrage qui connut quatre éditions. C'était en même temps un excellent littérateur qui consacra des études à plusieurs écrivains français. Il connaissait admirablement l'anglais et le français et on comprend que la langue et la procédure parlementaire en faisaient un ami de M. Geoffrion dont il ne possédait cependant pas la bonhomie.

Ce n'était pas *dans* l'ordre, mais un beau désordre est un effet de l'art ».

Parmi les témoignages amicaux, je voudrais signaler celui d'Edouard Montpetit, alors professeur à la Faculté de Droit de l'université Laval à Montréal qui remercie « mon cher Philippe », discute certains passages de la conférence, prend parti « contre les excès du purisme » formule le souhait de « nous mettre d'accord pour employer des mots courants en France et que l'Académie n'a pas accueillis, « bancaire, bancable — ou encore — standard, section ou contingentement ». « Je voudrais montrer, ajoute-il, *nos* difficultés d'écrire, et les dangers qu'il y a à se montrer excessifs<sup>16</sup> ! »

M. Geoffrion reçut aussi un certain nombre d'accusés de réception de ministres ou de leurs secrétaires avec d'intéressantes promesses d'achat. Le gouvernement acheta tellement d'exemplaires que le 9 août 1918, l'auteur pouvait écrire à Granger & Frères, libraires de Montréal, qui lui avaient demandé « à quelle conditions vous nous feriez votre livre *Notre langage parlementaire* que les divers départements de l'administration provinciale ont acheté les exemplaires dont je pouvais disposer ». « Si quelqu'un tient absolument à me lire, ajoutait-il, vous pourriez lui conseiller d'acheter le *Parler français*, livraison de juin; mon travail a d'abord été publié dans cette revue ».

### LA NAISSANCE DES ZIGZAGS

L'étude de la langue française a passionné les Canadiens français avec des succès variés depuis Arthur Buies, auteur en 1888, d'une brochure intitulé *Anglicismes et Canadianismes* jusqu'à nos linguistes modernes qui acquièrent une réputation internationale dans la collection Bibliothèque française et romane publiée par le centre de philosophie et de littérature romanes de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Strasbourg. La Série E est consacrée à la langue et

16. Edouard Montpetit (1882-1954) dont le nom est resté attaché à l'Université de Montréal et au développement des études économiques au Québec, se préoccupait à cette époque d'exprimer dans un français universel les institutions d'origine britannique qu'il décrivait au Canada.



littérature française au Canada et le premier volume est la *Bibliographie linguistique du Canada français* de Gaston Dulong<sup>17</sup>.

C'est le samedi 27 octobre 1923 que M. Geoffrion commença à publier dans *Le Soleil* une chronique hebdomadaire intitulée *Zigzags autour de nos parlars* avec en sous-titre les mots « Simples notes » et cette réflexion de Charles Nodier : « Pour les oisifs qui lisent tout, même ce qui peut être utile ».

Au début de sa première chronique, il donnait le programme qu'il devait suivre assez fidèlement :

« Etudier nos locutions populaires, écrivait-il, en rechercher l'origine, en raconter la vie, en considérer l'usure, tel est précisément l'objet des notes qu'on trouvera ici chaque samedi, sous le titre de *Zigzags autour de nos parlars*. Parmi ces notes sur la petite histoire du langage franco-canadien se glisseront de temps en temps des remarques sur la syntaxe. Mais dans les unes comme dans les autres, il ne faudra chercher ni apprêt littéraire, ni prétention à la science grammaticale. Le purisme non plus que le style n'est de mon rayon. Et d'ailleurs, siérait-il bien de s'établir ici arbitre du bon usage lorsque les meilleurs écrivains proclament là-bas qu'on n'a jamais fini d'apprendre le français ? »

Et le premier mot étudié était « créature » avec sa prononciation fréquente « criature ».

*Le Soleil* publia régulièrement les chroniques de M. Geoffrion en 1923, 1924 et 1925 et on les retrouve en 1926 dans *La Presse* de

17. Les Presses de l'Université Laval, Québec et Librairie C. Klincksieck, Paris, 1966. Il existait une bibliographie beaucoup plus réduite publiée en 1905-1906 par James Geddes et Adjudant Rivard, *Bibliographie du parler français au Canada*. M. Geoffrion était un ami et fut en quelque sorte le successeur d'Adjudant Rivard. Il ne semble pas avoir connu personnellement James Geddes si j'en juge par une lettre que ce dernier lui adressait le 4 décembre 1926. Professeur au *Department of Romance Languages, College of Liberal Arts, Boston University*. Geddes s'excusait de n'avoir pu assister à la conférence que M. Geoffrion avait donnée devant la Société historique, le 26 octobre, à Boston, sur le *Patois du Québec*. "Mon ami, Louis Jobin, écrivit-il, m'a parlé de vous et de votre activité pour la défense de la langue française au Canada, sujet auquel avant la Grande Guerre, je me suis intéressé, contribuant pendant bon nombre d'années un compte rendu des ouvrages canadiens-français produits au Canada français, pour une revue allemande." On verra plus loin quel accueil enthousiaste Geddes fit aux *Zigzags*.

Montréal. Ce sont les chroniques du *Soleil* que l'auteur réunit en trois séries<sup>18</sup>. La première série était dédiée:

« A la chère mémoire de mon père et de ma mère — bons et rudes laboureurs — qui m'ont appris les vocables familiers hérités des ancêtres »; la seconde « A la Société du parler français au Canada et à son fondateur monsieur le juge Adjutor Rivard, qui m'ont inspiré le dessein de ces notes : rattacher les vocables et les locutions de notre langue populaire aux vieux idiomes de France »; la troisième « A l'honorable M. Athanase David au protecteur officiel des lettres canadiennes-françaises, au défenseur bénévole de la langue que parlent nos «habitants», hommage de respectueuse gratitude<sup>19</sup> ».

La première série est préfacée par Adjutor Rivard et il faut en détacher les deux alinéas révélateurs suivants :

« Les études de M. Geoffrion lui ont donné, avec l'érudition nécessaire, la largeur de vue qui s'inspire de l'esprit de la langue plutôt que de la lettre de la grammaire, aussi est-il un guide en cette matière délicate ».

Et le préfacier ajoutait :

« On fait plus pour le bien en louant les vertus qu'on flétrissant les vices. De même, on sert mieux la cause de la langue française en montrant comment elle est belle, comme elle est bonne et comme elle est vraie ».

M. Geoffrion écrivit aussi au début de la première série un avant-propos dont il faut citer quelques passages, car il donne son orientation et répond en quelque sorte aux critiques qu'il prévoyait.

« Qu'on ne se méprenne pas, écrit-il, sur la portée de mes menus propos. Rechercher l'origine d'une locution archaïque, po-

18. Louis-Philippe Geoffrion, *Zigzags autour de nos parlars*, simples notes. Première série, 1925, deuxième série, MCMXXV, troisième série MCMXXVII, à Québec, chez l'auteur, 125 rue de la Claire-Fontaine. La maison de M. Geoffrion devant laquelle il avait planté un beau marronnier rapporté d'Europe a été rasée ces dernières années à l'occasion de travaux qui ont transformé la colline parlementaire.

19. Les chroniques publiées dans *La Presse* n'ont pas été réunies en volume, du moins si j'en juge par quelques recoupements que j'ai tentés. C'est ainsi que la chronique de *La Presse* du samedi le 10 juillet, étudie longuement les mots "reile, relieure, reiler, déreiler" et les mots "fion, fionner, fionneux", qu'on ne retrouve pas dans les trois séries des *Zigzags*.

pulaire ou vicieuse, ce n'est pas en conseiller l'emploi. De même, souffler, à l'occasion, quelques cierges dans la petite chapelle du puritanisme grammatical n'implique pas nécessairement que l'on tienne à dédain le bon langage, qu'on veuille propager le culte du barbarisme. Tant pis donc pour les puribonds que ces propos pourront scandaliser ! »

Et il continuait :

« D'ailleurs, les « surpuristes » de chez nous sont d'une espèce toute particulière. Pour eux, l'anglais est antérieur à tout autre idiome : de là leur propension à voir des anglicismes partout, dans d'authentiques idiomes provinciaux, et jusque dans les gallicismes les plus caractéristiques. Ils ont aussi, nos « surpuristes », le ton dogmatique : ils décrètent, et c'est pour l'éternité; ils affirment et il n'y a qu'à s'incliner ».

Enfin l'auteur écrivait qu'il avait « pris soin de ne rien affirmer sans en vérifier au préalable l'exactitude » et il donnait une liste imposante des principaux ouvrages consultés, ce qui ne comprenait pas toutes ses sources de renseignements.

M. Geoffrion semble avoir fait en France un généreux envoi, inspiré, comme nous le verrons plus loin, par François Porché, de chacun de ses trois volumes, ce qui lui valut plusieurs recensions et un nombre considérable de lettres, riche matériel dans lequel j'ai dû faire un choix.

#### JOURNAUX ET REVUES

*Le Journal des Débats*, un des quotidiens parisiens les plus importants à l'époque, publia le 22 janvier 1926, sous la plume de C. Jarecki, et sous le titre « Le parler français au Canada », une analyse de la première série des *Zigzags*. L'auteur en détacha certaines expressions pittoresques et termina par cette constatation :

« On est émerveillé, quand on a parcouru le livre de M. Geoffrion de tout ce que la langue franco-canadienne renferme de mots pleins de suc, de termes précieux et de locutions naïves, pittoresques et charmantes ».

*Le Mercure de France*, qui à cette époque publiait assez régulièrement une chronique sur les lettres canadiennes, parla de la deuxième série des *Zigzags* dans sa livraison du 1er février 1926 sous la signature de Jules Beaucaire. Sous une allure pseudo-scientifique, la critique était plutôt pédante et superficielle ainsi qu'en témoigne le début :

« M. Geoffrion, dans une deuxième série de ses savants *Zigzags*, continue à passer nos expressions au crible de son savoir. Le seul reproche qu'on puisse faire à ce philosophe compétent, c'est de ne pas regarder au delà de l'horizon français; en linguistique, on ne peut pas se cantonner longtemps dans sa paroisse! Il est vrai que les bibliothèques où notre ami a accès sont plutôt d'ordre paroissial! »

La remarque de la dernière phrase est plutôt amusante lorsqu'on se réfère à la liste des principaux ouvrages consultés que contient la première série des *Zigzags* et qui forment une bibliographie aussi complète que celle qu'on aurait pu dresser dans les grandes bibliothèques européennes. L'affirmation était d'autant plus bizarre que, dans une chronique de 1925<sup>20</sup>, parlant de la première série, Julien Beaucaire lui-même avait écrit que « la bibliographie imposante qui précède les *Zigzags autour de nos parlars* nous donne une idée de l'érudition de leur auteur ».

André Thérive<sup>21</sup>, qui tenait la chronique « consultations grammaticales » dans *Les Nouvelles littéraires* y parla le 15 décembre 1925 avec beaucoup d'éloges de la deuxième série des *Zigzags*.

« Tous les Français qui s'intéressent à la vie de leur langue, écrivait-il, auront donc plaisir à consulter le livre de M. Geoffrion qui cache une érudition et un scrupule très scientifique sous un aspect familier et nonchalant ».

Il terminait en s'adressant en ces termes à ses amis canadiens-français :

« Qu'ils se gardent comme nous de langage pédant, du mauvais journalisme, du jargon administratif. C'est par cette voie que

20. *Mercure de France*, 1925, 261.

21. André Thérive (1891-1967), romancier français et critique. Il s'intéressa aux questions grammaticales sur lesquelles il publia de nombreuses chroniques résumées sous les titres de *Querelles de langage* (1921) et *Le Français langue morte* (1923).

s'introduit chez eux l'anglicisme, et le faux français moderne. Des hommes comme M. Adjutor Rivard, M. Edouard Montpetit, M. L. Ph. Geoffrion servent là-bas une cause qui nous est chère, et tous les Français doivent les en remercier fraternellement. »

M. Geoffrion fut flatté avec raison des remarques d'André Thérive et, le 12 janvier 1926, il lui écrivait pour le « remercier de la bienveillante appréciation et aussi des conseils qu'il avait donnés de cultiver nos provincialismes ». Il ajoutait ces lignes qui demeurent actuelles :

« Mais veuillez croire que nous ne continuerons pas moins à fréquenter les classiques de France, à aller y puiser les leçons dont nous avons tant besoin; car c'est une bien grande misère que d'habiter un pays bilingue, de vivre dans un milieu où la plupart des choses se présentent d'abord sous un nom anglais ».

Sous la plume de Louis de Montadon, les *Etudes*, la revue des Jésuites, qui avait plusieurs lecteurs au Canada, parla de chacune des séries des *Zigzags*.

« Le recueil de canadianismes que nous envoie de Québec M. Geoffrion, écrit le critique, à propos de la première série, est avant tout une défense et illustration de la bonne vieille langue naïve, chère là-bas aux coeurs fidèles. Jaloux de sauver contre les attaques des puristes férus les tours familiers de la conversation quotidiennes (*les argents, faites, pareil comme*), l'érudite amateur argue du fait que nous autres en usons par badinage ou laisser aller. Il recherche ailleurs, dans les textes du passé, les titres de noblesse authentiques et défend ainsi les mots que ses opposants voudraient rejeter comme intrus<sup>22</sup> ».

Le critique admet que pour des gens de France le livre n'est appelé à régler aucune querelle, mais ajoute-t-il: « Ouvrez le volume n'importe où pour peu que l'étude vous attire du lexique ou de la grammaire, vous ne le fermerez pas que vous ne l'ayez lu tout entier<sup>23</sup> ».

La recension de la seconde série est encore plus aimable :

22. *Les Etudes*, tome 183, 5 avril 1925, 121.

23. *Id.*, 122.

«Vous qui croyez savoir le français, écrit Louis de Montadon, allez un peu à l'école de ce Canadien. Ennemi d'un purisme outré qu'excusent chez ses compatriotes le zèle de la tradition et le souci de lutter contre les empiètements de l'anglais, il a, pour la défense et l'illustration du franc parler, fouillé en même temps que le lexique de l'Académie les glossaires provinciaux. . . Il réussit à égayer les matières les plus arides. En sa compagnie, vous ne trouverez jamais le temps long<sup>24</sup> ».

Dans la troisième série, Louis de Montadon retrouve « la même abondante cueillette d'observation savoureuses » que dans les deux premières séries. Cette fois, il souligne que « l'auteur s'est donné la tâche de maintenir au Canada, contre les empiètements de l'anglicisme, la tradition du parler français ». Il donne des exemples et l'ecclésiastique ne peut s'empêcher de citer ce propos d'une paysanne: « il était temps que le sermon finisse; je commençais à me cailler ». « Le volume entier, conclut-il, fourmille de pareils traits amusants et instructifs. Balzac sans doute, en aurait fait ses délices<sup>25</sup> ».

### GAILLARD DE CHAMPRIS

M. Geoffrion eut l'honneur de deux longs articles dans des revues qui, à l'époque, étaient fort populaires auprès de la bourgeoisie cultivée, *Les Annales* et la *Revue Bleue*, et cela, grâce à un professeur français qui enseignait les lettres à l'université Laval, Henry Gaillard de Champris<sup>26</sup> ».

L'article des *Annales* parut le premier dans la livraison du 25 janvier 1925. C'était une analyse intelligente très élogieuse qui se terminait par ces lignes :

« Mais à insister sur le charme du livre, je risque d'en affaiblir le caractère principal, qui est d'un livre de science. La compétence me manque pour l'apprécier comme tel. Mais je crois pouvoir

24. *Les Etudes*, tome 187, 5 juin 1926, 629.

25. *Les Etudes*, tome 193, 5 octobre 1927, 119.

26. Henry Gaillard de Champris (1877-1956). Il fut chargé du cours de littérature française à l'Université Laval de 1920 à 1931. De retour en France, il devint professeur à la faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris. Il écrivit beaucoup sur le Canada français qu'il contribua à faire connaître en France et il avait de nombreux amis à Québec. Il mourut à Paris le 10 juillet 1956. Cf. *La Revue de l'Université Laval*, vol. XII, 1958, 636-637.

être tranquille sur le jugement des spécialistes. Un profane ne pouvait que proposer aux profanes un plaisir délicat; un Français du Canada ne pouvait que signaler ce que ce petit livre canadien révèle d'amour intelligent pour la langue française<sup>27</sup> ».

Dans le second article, celui publié dans la *Revue Bleue* du 3 avril 1926, Gaillard de Champris réussissait à ne pas se répéter en généralisant le sujet, c'est-à-dire en parlant du « culte de la langue française au Canada » pour terminer en vantant le livre de M. Geoffrion.

« Sans doute, écrivait-il, M. Geoffrion et les dirigeants du *Parler français* entendent faire d'abord oeuvre canadienne. Ce qu'ils défendent, c'est la personnalité intellectuelle et morale de leur race. Mais ils n'y peuvent réussir qu'en se reportant sans cesse à leurs origines, en se réclamant d'une tradition séculaire. Or cette tradition c'est la nôtre, et l'étude de leurs origines les ramène nécessairement chez nous. Le livre de M. Geoffrion le prouve avec éloquence<sup>28</sup> ».

Dans la *Revue fédéraliste* de juillet 1926, cahier mensuel de politique et de poésie que dirigeait Jacques Reynaud, et qui était publié à Lyon depuis dix ans, c'est le célèbre écrivain régionaliste Henri Pourrat<sup>29</sup> qui consacra trois pages à la première et la seconde série des Zigzags. L'écrivain s'enthousiasme et chasse le critique.

« Nous somme au Canada, écrit-il et nous sommes aussi bien en Picardie ou dans le Maine, dans le Berry ou dans l'Anjou, en Beauce, en Saintonge, par les chemins creux, entre les héritages, derrière les fermes croisillonnées de poutrelles. En étudiant les locutions populaires pour en rechercher l'origine, en retracer la vie, en considérer l'usure, M. Goffrion(sic) démontre à merveille que » la langue de « nos gens » embaume toujours le vieux et fin parler de France ». Il y a plaisir à le suivre, et profit, car on n'a jamais fini d'apprendre le français<sup>30</sup> ».

27. *Les Annales*, 25 janvier 1925, 90.

28. *Revue Bleue*, 3 avril 1926, 215.

29. Henri Pourrat (1887-1959), écrivain français régionaliste qui, dans ses romans a surtout fait revivre l'Auvergne et qui a été très populaire au Québec entre les deux guerres à cause de son oeuvre principale *Vaillances, forces et gentillesse de Gaspard des Montagnes*.

30. *La Revue fédéraliste*, juillet 1926, 59.

Et le romancier termine par ces deux alinéas :

« Là-bas, fils ou petit-fils de laboureurs, tous, ils viennent seulement de déteiler, comme dit M. Geoffrion. Et c'est un bien charmant pays que ce Canada, qui, s'il ne connaît ni berger ni bergère, fait porter à ses comptables de magasin le beau titre d'auditeur.

« Il est bon d'y retrouver la vieille France des métiers, des paroisses, des campagnes, non plus entre les feuilles d'un album des chansons ou d'images, avec un parfum de roses sèches, mais toute vive et riante et verdoyante, comme le jardin de pois, de laitues, d'oreillets, de marjolaine, assis en belle vue sous les pommiers devant quelque métairie<sup>31</sup> ».

### EN PROVINCE

Les journaux de province, que François Porché avait désignés à M. Geoffrion, semblent avoir pris un plaisir particulier aux *Zigzags*.

Dans *le Courrier du Centre*, quotidien publié à Limoges, le 21 janvier 1925, Alfred de Tarde<sup>32</sup> consacrait en première page une colonne et demie au « savoureux parler français canadien » pour analyser la première série des *Zigzags*. Pris d'enthousiasme, il écrivait :

« Si je m'écoutais, je n'aurais pas fini sur ce livre. Il faut signaler cependant le dessein particulier de M. Geoffrion qui est de résister aux prétendues étymologies anglaises ou anglo-saxonnes que certains érudits canadiens assignent, paraît-il, à des expressions manifestement françaises. Par exemple notre auteur s'irrite avec raison qu'on veuille trouver un anglicisme dans « *s'habiller à la dernière façon* » et qu'on feigne de croire que *façon* dérive de *fashion*, quand c'est justement le contraire. Dans l'ancien français, *façon* avait le sens de *mode* : « De deux en deux ans les *façons* changent, écrivait Lanoue au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup> ».

31. Id., 61-62.

32. Alfred de Tarde (1889-1925), juriste, économiste, romancier, journaliste. Il a donc écrit dans plusieurs genres. Sa thèse de doctorat, *L'idée du juste prix, essai de psychologie économique*, Paris 1907, est restée assez célèbre pour être réimprimée aux U.S.A. en 1971. Sous le pseudonyme collectif d'Agathon, il publia, en 1913, avec Henri Massis, une enquête sur les jeunes gens de l'époque qui est restée un événement dans l'histoire des idées en France.

33. Alfred de Tarde fit parvenir lui-même à M. Geoffrion la page du *Courrier du Centre* accompagnée de sa carte portant les mots suivants : "Avec mes vifs et sympathiques remerciements pour l'envoi de votre livre à qui je dois si grands plaisirs".



On comprend que l'enthousiasme ne fût pas moins grand en Normandie ainsi que le révèle *Le Bonhomme Normand*, journal des événements, bruits et nouvelles du Calvados et de la région, publié à Caen. Il y fut question en première page de chacune des trois séries des *Zigzags*. Je choisis le dernier article publié dans la livraison du 18 au 24 mars 1927, intitulé « Par dessus l'Océan » et qui commence par cet alinéa :

« 125, rue de la Claire-Fontaine, Québec » n'est-ce pas une jolie adresse ? Et savez-vous qui demeure là ? Un cousin à nous, parle-bleu ! M. Louis-Philippe Geoffrion, le secrétaire de la Société du Parler français au Canada. Car depuis que Bretons et Normands, au XVI<sup>e</sup> siècle et après, débarquèrent sur la grande rive d'en face et colonisèrent le Canada, ce coin du Nouveau Continent est resté, si j'ose dire, plus français que France et plus normand que Normandie. Parfaitement ! Alors que notre vieux langage provincial se perd chez nous et qu'il n'y aura bientôt plus que Gros-René à l'employer régulièrement, il continue d'être là-bas, sur les rives du Saint-Laurent, la langue usuelle et courante ».

### LES LETTRES

Il y eut d'abord de brefs accusés de réception polis mais impersonnels de René Bazin, Edouard Estaunié, René Benjamin, Mgr Baudrillart, Jean Calvet, J. Vendryes. Fortunat Strowski, que M. Geoffrion avait présenté comme conférencier à l'Institut canadien, le 21 mars 1924, écrivit une lettre pour dire qu'il avait pris « un plaisir tout particulier à lire votre livre si savoureux si intéressant, si patriotique<sup>34</sup> ».

Deux courtes lettres d'un académicien, qui était assez respecté au Québec à l'époque, Georges Goyau, n'offrent pas un intérêt particulier si ce n'est que leur auteur engagea M. Geoffrion à présenter ses *Zigzags* à un concours de l'Académie française<sup>35</sup>, pour obtenir le prix

34. Fortunat Strowski (1886-1952), critique et historien littéraire français, auteur d'une *Histoire des lettres françaises de Ronsard à nos jours* (1923).

35. Georges Goyau (1869-1939), auteur de plusieurs ouvrages d'histoire religieuse. Il publia, en 1924, chez Bernard Grasset, *Une épopée mystique, les origines religieuses du Canada*.

Saintour<sup>36</sup>. Et en effet, le 17 décembre 1925, M. Geoffrion écrivait à Georges Goyau pour lui dire qu'il venait d'envoyer ses deux volumes à l'Académie française. Prenant le tour qui convenait à la noble institution, il écrivait :

« Si l'Académie daignait remarquer mes volumes, j'attribuerais d'abord cet honneur insigne à l'extrême bienveillance qu'elle ne cesse de montrer aux Canadiens, et je le rapporterais tout entier aux bons et rudes laboureurs qui, malgré les obstacles et les embûches de toutes sortes, sont resté obstinément fidèles à la langue, aux traditions, à l'âme de leurs pères ».

### GEORGES LE BIDOIS

Certains témoignages durent être pour M. Geoffrion plus précieux que d'autres. Ce furent en particulier ceux des linguistes et je place au premier rang celui de Georges Le Bidois<sup>37</sup>.

Le 4 mars 1925, Le Bidois écrivait une lettre de deux pages pour remercier M. Geoffrion de l'envoi de la première série de « votre très intéressant ouvrage ». « Très séduit, disait-il, dès l'abord, par les premières pages où j'avais jeté les yeux, j'ai tenu à le lire jusqu'au bout, — ce qu'on ne fait pas assez souvent avant de remercier de l'envoi d'un livre ». Et il ajoutait :

36. Le prix Saintour était un des nombreux prix distribués par l'Académie française. Dans le *Guide des prix littéraires de la Bibliographie de la France*, on lit que ce prix est attribué annuellement en linguistique et aux conditions suivantes : "Ce prix est décerné à des ouvrages de diverses sortes : lexiques, grammaires, éditions critiques, commentaire, etc., ayant pour objet l'étude de notre langue, principalement depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours." Parmi les écrivains célèbres qui l'ont obtenu, on note, en 1946, Arnold Van Gennep pour son *Manuel du folklore français*. M. Geoffrion ne semble pas avoir été couronné.

37. Georges Le Bidois (1863-1944). Professeur de langue et de littérature française à l'Institut catholique de Paris de 1890 à 1931. Il est resté célèbre par ses ouvrages de critique littéraire et surtout par sa *Syntaxe du français moderne* qu'il publia, avec son fils Robert, en 1935. L'ouvrage a été réédité par les soins de Robert Le Bidois en 1971. Les deux Le Bidois se sont intéressés au problème de la langue au Canada français. Dès les premières lignes de la préface de *Syntaxe du français moderne*, Georges Le Bidois utilise l'expression "Sa Majesté la langue française", en se référant à un orateur qui, au congrès de 1912 sur la langue française au Canada, avait utilisé cette expression. Quant à Robert Le Bidois (1897-1971), il a enseigné aux Etats-Unis entre les deux Guerres et après la création de l'ONU, il y a travaillé comme réviseur à la Division des langues. Il fut en outre réviseur du dictionnaire Robert depuis 1957. En janvier 1956, il a remplacé Albert Dauzat au journal *Le Monde* en tenant la chronique "Defense de la langue française". Il a déjà enseigné aux cours d'été de l'Université Laval.

« Je m'y suis fort instruit. La survivance de tant de locutions si françaises, je pourrais dire « sibonnes françaises », dans votre langue du Québec, est une chose très curieuse pour l'esprit, très douce aussi à notre coeur. Le patriote, en nous, s'y intéresse autant que le linguiste. Quelles forces de survivance il y a dans notre belle langue pour qu'à travers un tel lointain et d'espace et de temps elle laisse dans le parler populaire de votre beau pays des témoignages si plaisants à l'oreille, si satisfaisants, souvent, pour la pensée, de sa savoureuse et puissante fécondité ».

Le Bidois terminait en disant que le livre avait confirmé l'impression de ses deux séjours au Québec, savoir que ce n'était pas une *extrema terra* de notre aire linguistique, mais « comme un de ces lieux en quelque sorte « pregnant », à la fois conservatoire et source toujours jaillissante ».

C'étaient des commentaires aimables mais sans remarques linguistiques. La deuxième série engendra, le 24 mars 1926, une lettre plus technique. En effet, après deux pages de généralités, Le Bidois formulait un certain nombre de remarques. « J'ai particulièrement goûté, écrivait-il, vos savantes et si précises explications sur « Comment êtes-vous ? »; c'est, à mon sens, un des points les plus neufs de votre livre ».

Enfin, la troisième série n'apporta à son auteur qu'une carte de visite mais remplie de remarques formulées en écriture microscopique. « Excusez-moi, disait-il, je ne lis rien qui m'intéresse sans prendre des notes. Et je crois payer une dette, en vous soumettant celles-ci ».

J'ai trouvé une simple carte d'un autre grand spécialiste de la langue, Ferdinand Brunot, datée du 7 avril 1927<sup>38</sup>. Elle est assez banale mais je crois qu'il vaut la peine d'en reproduire le texte en entier :

J'ai lu avec beaucoup de curiosité votre livre, si riche de faits intéressants. Vous avez plus de méthode que vous voulez le laisser

38. Ferdinand Brunot (1860-1938), auteur de la monumentale *Histoire de la langue française des origines à 1900*, en onze volumes (1905-1943), terminée par Charles Bruneau. Professeur à la Sorbonne, Brunot avait aussi publié, en 1932, un livre dur intitulé *Observation sur la Grammaire de l'Académie*. Il avait, de la langue, une conception libérale qui plaisait sans doute à M. Geoffrion.

croire, et je souhaite que vos promenades en zigzags se prolongent et se répètent. Merci et bonne confraternité ».

### FRANÇOIS PORCHÉ

L'écrivain français avec lequel M. Geoffrion semble avoir été lié le plus amicalement est François Porché qui d'ailleurs lui fournit, à la fin de 1924, les adresses de personnes que son oeuvre intéresserait bien certainement<sup>39</sup>. Porché vint à Québec à deux reprises, la seconde, à l'automne de 1924. Il prononça une conférence à l'Institut canadien de Québec dont M. Geoffrion était alors président, et il s'établit entre les deux hommes une amitié à laquelle le culte des vieux mots n'était pas étranger. Le 21 novembre, Porché adressait, de Montréal, à M. Geoffrion, un télégramme qui intrigua peut-être les télégraphistes :<sup>40</sup>

AMI C'EST TANT SEULEMENT POUR VOUS DIRE QUE  
JE MEN VAS RELICHANT MES SOUVENIRS DE QUEBEC  
COMME MOUVETTE A BOUILLE, VOTRE.

Une lettre de New York suivit le 23 novembre et M. Geoffrion répondit le 22 novembre en commençant par ces mots :

« J'ai bien reçu votre savoureuse dépêche du 21 ainsi que votre aimable lettre du 23. Votre dépêche a, paraît-il, fait loucher les télégraphistes. Qui sait ? Les descendants de *la Angleterre* y ont peut-être soupçonné quelque machination contre la sécurité du *British Empire* (prière de prononcer Empire comme si vous donniez l'ut de poitrine). »

M. Geoffrion expliquait ensuite que s'il lui plaisait d'adresser son « pauvre bouquin » aux personnes dont Porché lui avait fourni la liste, c'est qu'il aimait à espérer que « la survivance française au Canada retiendra seule leur attention ».

Je n'ai retrouvé que deux autres lettres de Porché, une du 8 avril 1925 et l'autre du 17 mars 1927. Dans la première, il annonce

39. François Porché (1837-1944), fut poète, auteur dramatique et essayiste. Son épouse fut la célèbre actrice Mme Simonne.

40. J'ai reproduit intégralement le télégramme.

que, devenu chroniqueur régulier dans *l'Illustration*, il y publiera en juin un article sur le Canada<sup>41</sup>.

Porché écrit aussi :

« D'abord, laissez-moi vous dire tout le succès qu'a rencontré votre ouvrage sur le vieux parler canadien auprès de tous ceux à qui vous l'avez envoyé, et le plaisir que j'en ai personnellement ressenti. Encore une fois, soyez félicité, et persévérez dans votre tâche : de bons esprits vous apprécient, sympathisent avec vous de loin ».

Le passage est d'autant plus touchant que la plus grande partie de la lettre est consacrée à l'échec que Porché vient de connaître au théâtre avec *La Vierge au grand coeur*<sup>42</sup> :

« L'oeuvre n'a pas obtenu, écrit-il, l'accueil que j'avais la naïveté d'attendre : l'inspiration mystique, le sujet même, au lieu d'attirer le public, l'a rebuté. »

Heureusement, le texte connaît du succès en librairie et dans sa réponse du 22 avril, M. Geoffrion qui a lu la pièce et l'a aimée s'en réjouit. La lettre du 17 mars 1927 est plus liée aux *Zigzags* dont Porché vient de recevoir la troisième série. Il n'a fait qu'entrouvrir le volume et déjà il écrit :

« Je retrouve déjà non seulement les locutions de ma Charente, mais leur prononciation même : couvarte, à varse, à siaux, etc. Et ce qui fait le charme, de vos ouvrages, c'est qu'ils ne sont pas purement philologiques, mais que s'y mêle un humour, lui-même mêlé d'amour, qui leur donne un ton humain. A la vérité, moi qui vous connais personnellement, je n'ai qu'un reproche à vous faire : vous êtes trop modeste : c'est une oeuvre rare en sa bonhomie que celle que vous avez su mener à bien. Elle vous a fait des amis en France, de ces amis inconnus qui s'attachent à un auteur à travers ses livres. Ah ! comme vous êtes des nôtres, vous qui vivez si loin de nous ! »

41. Effectivement, cet article assez banal fut publié dans *L'Illustration* du 6 juin 1925.

42. C'était une pièce sur Jeanne d'Arc.

## LOUIS GILLET

Un écrivain assez prestigieux, Louis Gillet, qui eut beaucoup de relations avec le Canada écrivit, le 30 mai 1926, la lettre suivante à M. Geoffrion :

« J'ai beaucoup tardé à vous lire. Une conférence, que l'on me prie de donner sur le Canada, m'a inspiré d'ouvrir votre livre; j'ai à vous remercier de l'honneur que vous me faites de me citer comme un bon auteur et parmi les observateurs du bon usage français.

« Je suis tombé un peu par hasard sur cet endroit qui m'a fait plaisir. J'ai lu le reste du livre avec un très vif intérêt. J'ai admiré surtout l'ingénieuse défense que vous faites de locutions que l'on prend pour des anglicismes, et que les Anglais eux-mêmes ont tirées du vieux français; le génie de la langue s'est très bien conservé. Il vivra chez vous aussi longtemps que la terre et que le paysan. Je suis très édifié de votre savoir et de votre piété pour votre vieux parler. L'amour de la langue, votre pays l'a bien montré, est une forme de patriotisme.<sup>43</sup> »

## HENRY CLOUZOT

Un autre écrivain avec lequel M. Geoffrion échangea quelques lettres fut Henry Clouzot qui était alors conservateur du Musée Galliera à Paris, qui était né à Niort, dans les Deux-Sèvres, au sud-ouest de Paris, et qui venait précisément de publier les *Niortaisismes*<sup>44</sup>.

Le 17 décembre 1924, Clouzot écrivait une lettre à M. Geoffrion qui commençait par cette note personnelle :

« Votre livre, comme votre nom, sonne bien aux oreilles poitevines. J'ai connu des Geoffrion, dont l'un est mort conseiller à la Cour d'appel de Poitiers. J'ai surtout entendu dans mon enfance à Niort, une bonne part de vos provincialismes canadiens. Vous pourrez en juger par vous-même puisque pendant que vous faisiez

43. Louis Gillet (1876-1943). Historien et critique d'art, gendre de René Doumic, membre de l'Académie française. Il vint à quelques reprises à Québec où il donna des conférences.

44. Henry Clouzot (1865-1941). Écrivain et critique d'art né à Niort et mort à Paris. Il s'intéressa d'abord aux auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Devenu en 1921 conservateur du Musée Galliera, il occupa ses loisirs à écrire l'histoire des arts appliqués.

lire à François Porché, Saintongeais, vos « Zigzags » autour de nos parlers », j'imprimais les « Niortaisismes » que je me permets de vous offrir. »

Et Clouzot de donner de nombreux exemples pour ajouter :

« Ce que je veux dire surtout c'est l'émotion que m'a causée la lecture de vos notes, votre évocation en terre lointaine des vieux parlers français. »

Le 9 février 1925, M. Geoffrion répondait lui aussi sur un ton personnel, sa lettre commençant ainsi :

« Lorsque je vous ai adressé les « Zigzags autour de nos parlers », sur les indications de M. François Porché, je ne me doutais aucunement que le destinataire de mon pauvre bouquin fût né à quelques kilomètres seulement du lieu d'où mon ancêtre, Pierre Joffrion, était parti vers le milieu du dix-septième siècle pour venir s'établir au Canada. Car ma famille est, paraît-il, originaire de Fontenay-le-Comte, en Vendée. Il n'est donc point surprenant que mon nom sonne bien à vos oreilles de Poitevin ».

M. Geoffrion, qui avait reçu les *Niortaisismes*, en tirait plusieurs exemples de similitude d'expression avec celles du Canada français. Il terminait par la reproduction de tous les couplets de « A Saint-Malo, beau port de mer<sup>45</sup> ».

Le 27 novembre 1925, Clouzot qui avait lu la deuxième série des *Zigzags* adressait une nouvelle lettre à M. Geoffrion. « Votre seconde série, écrivait-il, est digne de la première. Je la préfère même, car il me semble que vos références aux glossaires et aux textes français sont plus nombreuses et plus critiques ». Le 13 janvier 1926, ayant lu « les travaux du congrès<sup>46</sup> », Clouzot écrit de nouveau et cette fois avec plus d'émotion que jamais, ainsi qu'en témoignage ce passage :

« ...C'est passionnant. La France est une ingrante. Elle devrait enseigner à ses enfants l'amour de cette terre d'outremer que des enfants ont défrichée et qui a gardé une si touchante empreinte de ses origines. Certes je suis de votre avis. Quelques mémoires seu-

45. Clouzot fit reproduire cette lettre dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* du 27 février 1925. « Votre lettre, écrit-il le 27 février, est si émouvante pour mes compatriotes que je n'ai pas résisté au plaisir de leur en donner connaissance ».

46. Il s'agit du compte rendu du 1er congrès de la langue française au Canada tenu à Québec, en 1912, et publié à l'Action sociale en 1913.

lement peuvent être qualifiés de « scientifiques ». Mais tous m'ont ému profondément pour le magnifique effort de vos savants, de vos professeurs, de vos magistrats, de vos intellectuels pour préserver la vieille langue de l'invasion anglo-saxonne. »

La correspondance semble s'être interrompue avec une lettre du 16 mars 1927 dans laquelle Clouzot parle rapidement de la troisième série des *Zigzags* qu'il vient de lire en terminant par cette affirmation: « L'ensemble de votre livre me confirme de plus en plus dans l'opinion que l'élément Anjou-Poitou-Saintonge l'emporte sur l'élément normand ».

### L'ILE MAURICE

Un témoignage particulièrement intéressant fut celui qui vint de l'île Maurice et qui remplit deux longues colonnes du « Journal quotidien de l'Ancienne île de France », *Le Mauricien* du 16 février 1927, sous la plume de Jacques Sincère. L'article est à la fois sympathique et critique. Après avoir fait des rapprochements entre les deux colonies françaises qui passèrent sous la domination anglaise à un demi-siècle de distance, l'auteur vante l'érudition de M. Geoffrion, « une érudition qui effraierait, écrit-il, si elle n'était présentée sous des dehors si amènes ».

Et il continue :

« Pour ce qui est des influences qu'ont subies l'une et l'autre langue, on sait bien qu'elles sont en grande partie semblables: le Canadien comme le Mauricien, a dû se défendre surtout contre l'anglais; nous devons en outre combattre ici un danger accessoire, je veux dire la contamination par le patois, lui-même pollué de négroïsmes, de madécassismes<sup>47</sup> et peut-être, récemment, d'indianismes. Mais, ici comme là-bas, le grand ennemi, l'Ennemi, avec un E majuscule, c'est l'anglicisme ».

M. Sincère distinguait cependant avec raison deux sortes d'anglicismes « dont la nocivité, ajoutait-il, est très différente ». Il y a d'a-

47. Il est peut-être utile d'expliquer que "madécasse" est un vieil adjectif qui a été remplacé aujourd'hui par "malgache", épithète engendrée par Madagascar. Ajoutons qu'avec le développement du "joual", la situation au Canada s'est peut-être rapprochée de celle de l'île Maurice en 1927.



bord ceux qui sont de vrais néologismes et qui, même s'ils sont parfois inutiles, n'attaquent pas vraiment la vitalité de la langue, et il citait à titre d'exemples foot-ball, boxe, dancing, fox trot, charleston, bluff, whisky. Et il ajoutait avec raison je crois :

« Mais l'anglicisme pernicieux, celui qu'il faut poursuivre d'une haine implacable, c'est l'anglicisme sournois qui tend à changer le sens de nos mots français; par lui, notre pensée perd de sa netteté, de sa vigueur, notre langage s'use et se dévalorise; c'est le vrai *barbarisme*, qui consiste à parler notre propre langue comme la parleraient des étrangers, des *barbares*, au sens où l'entendaient les Grecs, et sans intention péjorative. . . »

Il continuait en disant qu'il enrageait que M. Geoffrion « défende avec sa belle énergie et sa science si avertie des vocables comme « bouqueter que'qu'un », « à la dernière façon [*mode*] ». « S'il vivait parmi nous, écrivait-il, il homologuerait peut-être *application* (candidature), contracteur, a'diteur et audition de comptes, l'employé en charge, chef-de-département et que sais-je ? » Le journaliste mauricien avait, sans le savoir, déniché quelques mauvais usages canadiens et il avait saisi ce qui était la faiblesse sympathique de M. Geoffrion lorsqu'il écrivait : « Par réaction sans doute contre des puristes de chez lui, qui voient l'anglicisme partout, Monsieur Geoffrion ne le voit nulle part ». Il essayait de reprendre son bien partout où il le trouvait, ce qui était facile quand on se rappelle qu'une bonne partie de l'anglais vient du normand. Ce droit de reprise peut toutefois engendrer une langue qui diffère du français universel moderne.

### AUTRES PAYS

De Boston vient une lettre qui dut réjouir M. Geoffrion. Elle était de James Geddes, qui, comme nous l'avons vu, s'était intéressé naguère à la langue des Canadiens français et qui avait été l'ami du juge Adjudant Rivard. M. Geoffrion lui avait fait parvenir les deux premières séries et Geddes, dans sa lettre du 4 décembre 1926, écrivait :

« . . . Je les ai parcourus avec le plus grand plaisir, ainsi que la belle Préface de mon ami Rivard qui explique nettement le but de votre ouvrage en montrant « comme la langue française est

belle, comme elle est bonne et comme elle est vraie ». — *Le Bulletin du Parler français au Canada* n'existe plus — Il a mené à bonne fin ce qu'il a entrepris de faire et a dirigé l'esprit les Canadiens français dans le bon chemin, l'amélioration du parler franco-canadien — C'est déjà beaucoup — Mais il existe toujours des enthousiastes, de braves esprit — la preuve des volumes I et II « *Zigzags autour de nos parlars* » qui continuent d'une façon exemplaire le beau travail si bien commencé et poussé si loin par Rivard et ses coadjuteurs. Merci mille fois, cher Monsieur Geoffrion, de votre bonté, car votre beau livre me sera toujours un doux souvenir des jours d'antan, passés au milieu des Canadiens-français. ».

#### AU CANADA

Dès leur publication dans *Le Soleil*, les *Zigzags* soulevèrent aussi beaucoup d'intérêt au Canada où le bon usage a toujours passionné au moins une certaine bourgeoisie et où parfois on est tombé dans certains excès de purisme que n'aimait guère M. Geoffrion. Ce serait l'objet d'une étude particulière dont je ne veux détacher que quelques aspects tirés de la correspondance de l'auteur des *Zigzags* et qui met en cause un de nos meilleurs journalistes, Olivar Asselin.

Les deux hommes étaient contemporains, Geoffrion étant né en 1874 et Asselin en 1875. Ils s'étaient côtoyés au Parlement québécois et, en 1903, comme nous l'avons déjà vu, le premier avait succédé au second comme secrétaire particulier de sir Lomer Gouin. Ils avaient des caractères bien différents mais un commun amour et une bonne connaissance du français les réunissaient. Dès le 13 décembre 1923, Geoffrion écrivait à Asselin pour le remercier de « trouver plaisir à lire mes « *Zigzags* ». Il admettait qu'il pontifiait, « avec bonhomie » comme Asselin le lui avait dit, mais il soulignait que c'était volontairement qu'il ne consacrait qu'une partie de ses « *Zigzags* » « à reprendre nos correcteurs ». Il ajoutait ce qui dut plaire à Asselin :

« La matière ne manque pas pourtant. Les erreurs de ces faux bonhommes sont innombrables. Je me demande quelquefois s'ils ont jamais ouvert un dictionnaire avant de se charger de la police

de notre langue. L'ignorance de l'abbé B. surtout est ineffable. Oh! celui-là, s'il jette jamais des pierres dans mon modeste jardin, je pourrais bien lui prouver qu'il n'est pas même capable de transcrire les textes qu'il s'approprie, sans les émailler de fautes de toutes sortes. Vous voyez où peut mener la bonhomie! Mais soyez sans crainte, je ne toucherai pas *au Québec*<sup>48</sup> ».

Geoffrion envoya un exemplaire de la « première série » à Asselin qui, le 20 novembre 1924, sur du papier portant l'en-tête de Versailles — Vidricaine — Boulais, banquiers, où il était publicitaire depuis 1920, le remerciait par quelques lignes disant que « votre livre est de ceux dont il ne faut pas parler à la légère ». « J'en ferai un article, ajoutait-il, si mes occupations ordinaires me laissent quelques loisirs ». Il fit diligence car un assez long article paraissait dans le numéro de *La Revue dominicaine* de janvier 1925. Asselin y faisait des observations personnelles sur le français du Québec et il ne manquait pas, selon son habitude, de lancer quelques flèches. « Si M. Geoffrion, écrivait-il, est à n'en pas douter infiniment plus averti en matière de langue que la moyenne de nos puristes, il ne possède pas lui non plus toutes les qualités essentielles au parfait philologue ». Il ajoutait cependant, à propos des *Zigzags*, que « ceux d'entre nous qu'intéresse l'évolution du parler franco-canadien y trouveront une lecture souvent instructive, toujours récréative, jamais ennuyeuse ». Et l'article se terminait par un éloge personnel, genre assez rare sous la plume du grand polémiste :

« De son dévouement à la cause de la langue française au Canada, M. Geoffrion a donné en d'autres occasions, comme fonctionnaire public, des preuves que nous nous abstenons de citer ici, crainte de lui nuire. Il n'est pas d'homme plus modeste. Il n'est pas non plus de plus estimable. Il est de ceux qui font les actes héroïques sans en parler. Pour concilier notre besoin d'intransigeance avec l'amitié et l'admiration que nous avons pour lui, pour résumer de façon diabolique et bienveillante à la fois notre opinion de

48. Etienne Blanchard (1883-1952), abbé, auteur de plusieurs ouvrages sur le "bon langage". Assez rigoriste dans sa lutte pour la correction du langage, il a soulevé les moqueries de quelques-uns de ses contemporains, en particulier, de Louis Francoeur et de Philippe Panneton dans *Littérature à la manière de...* Montréal, 1941.

ses *Zigzags*, disons que le livre plein de mérite d'ailleurs, est de ceux qu'on ne saurait mettre entre toutes les mains ».

A propos d'Asselin, j'ai été amusé de trouver la copie d'une lettre portant le mot *confidentiel*, adressée le 23 octobre 1934 par Geoffrion à Jules Dorion, directeur de *l'Action catholique*. Dans son journal *L'Ordre*, le jeudi 11 octobre 1934, Olivar Asselin s'était moqué de « La langue d'un [bon] journaliste » et il lui avait reproché en particulier cette phrase: « Comprend-on maintenant comment il se fait que la plupart des positions du service civil qui commandent de gros salaires ne vont jamais aux nôtres ? » Asselin prétendait qu'en français la même idée pourrait s'exprimer ainsi : « Comprend-on maintenant pourquoi la plupart des fonctions administratives largement rétribuées sont fermées aux nôtres ? »

Dans sa lettre à Jules Dorion, Geoffrion rappelait que la formule « comment il se fait que » était enregistrée sans commentaire dans les dictionnaires Bescherelle, Littré et Larousse, que « position » pouvait avoir le sens d'« emploi » d'après le Larousse du XXe siècle, et surtout il s'attachait à la fameuse expression « service civil ».

Il écrivait ceci :

« *Service civil*, écrit M. Asselin, est un anglicisme malheureusement consacré. Si le terme *service civil* est fixé par l'usage, pourquoi critique-t-il ceux qui l'emploient. Au reste, les Canadiens ne sont pas les seuls à se servir de ce terme. Un auteur de droit administratif n'écrit-il pas, en parlant des fonctionnaires publics de la France, qu'il est désirable pour le bien de l'état que le personnel du service civil demeure éloigné de la politique<sup>49</sup> ? »

49. M. Geoffrion semble avoir cédé à sa charité naturelle pour défendre Jules Dorion et en en même temps, il exagérait jusqu'à un certain point, sa dénonciation du purisme outrancier. Il n'a pas toujours excusé l'emploi de "service civil", du moins si on en juge par une lettre que lui adressait d'Ottawa, le 7 avril 1921, R.-A. Benoit. Dans cette lettre adressé à "Mon cher Vaugelas", Benoit, après avoir décrit avec beaucoup d'esprit son expérience comme interprète au Comité des divorces du Sénat, disait qu'il avait communiqué aux "purs" de Bytown le contenu d'une lettre que Geoffrion lui avait écrite. "Vous avez ici, disait-il, une réputation telle que nos traducteurs n'osent même plus discuter vos suggestions" Il ajoutait: "Il n'est que de Montigny (il s'agit de Louvigny de Montigny) qui vous trouve un tantinet chatouilleux du fait que vous refusez d'agréer "service civil". Voici en quels termes académiques il s'est à cet égard exprimé: "Il ne faut toujours pas pousser le souci de la correction jusqu'à se mettre en frais d'enculer des mouches".

Geoffrion, après quelques autres précisions, terminait prudemment sa lettre par ces deux alinéas :

« Et c'est ainsi, cher monsieur, qu'un pur trouve souvent un moins pur qui l'épure.

« Il va sans dire que vous pourrez faire de ces notes l'usage qu'il vous plaira, à la seule condition de ne pas mêler mon nom à cette querelle, ni de mettre en évidence (sic) de quelque façon que ce soit. »

J'ai laissé de côté un certain nombre de lettres dont je n'ai pu déchiffrer la signature et qui d'ailleurs étaient assez banales. Quelques-unes venaient de députés et de sénateurs français. J'en ai trouvé une d'une inconnue, Mlle Braud, qui enseignait le français à Riga, alors capitale de la Lettonie, et qui avait lu une recension de Louis de Montadon dans *les Etudes* :

« Française de Saintonge qui enseigne sa langue, notre langue, à l'étranger, écrit-elle, le 17 septembre 1925, il me serait très agréable et probablement très utile de lire et même d'étudier votre ouvrage. J'y retrouverais, j'en suis sûre, un grand nombre d'expressions employées par nos paysans ».

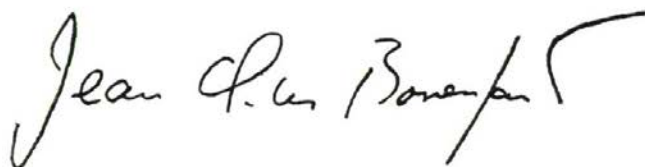
M. Geoffrion envoie un exemplaire à sa correspondante qui, le 29 octobre 1925, répond qu'elle a pu « constater que la plupart des expressions soulignées par vous sont bien celles qu'enfant élevée à la campagne j'ai entendues ou employées moi-même ». Et de donner des exemples pour terminer par cette note sentimentale :

« Les vieux vocables employés par nos pères communs sont particulièrement émouvants lorsque l'écho, parti du Canada, en arrive jusqu'aux limites de l'Europe. »

J'ai cru intéressant de rappeler un aspect de la mémoire d'un homme que j'ai beaucoup aimé et qui en outre de provoquer mon intérêt pour les problèmes linguistiques m'a aussi poussé vers le droit constitutionnel et plus particulièrement vers le droit parlementaire. C'était un humble et sage conseiller, un peu moqueur et sceptique, qui avait acquis par lui-même de profondes connaissances linguistiques. Il ne dédaignait pas le français universel; en tout il recherchait la per-

fection et plus particulièrement la correction grammaticale et syntaxique, mais il aimait nos mots canadiens dont il connaissait si bien l'origine. Autodidacte dans le domaine de la langue, il fut aussi savant que bien des docteurs et il se refusa toujours à être, comme certains de ses contemporains, un garde-chicourme du purisme. Une phrase de l'avant-propos de la première série des *Zigzags* que j'ai déjà citée plus haut, me semble bien résumer son idéal et son activité aussi bien que son orientation scientifique :

«...Rechercher l'origine d'une locution archaïque, populaire ou vicieuse, ce n'est pas en conseiller l'emploi<sup>50</sup>».

A handwritten signature in black ink, reading "Jean G. Le Bonaparte". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

---

50. *Zigzags*, première série, XVI.